

Garanties Artopex

***Ce guide de garanties a préséance sur toutes autres garanties écrites dans nos listes de prix.**

Artopex garantit ses produits contre tout défaut de conception, de matériaux et de fabrication pour une durée spécifique à chaque collection de produit selon le tableau ici-bas. Si, pendant la durée de cette garantie, Artopex reçoit une réclamation écrite, Artopex s'engage à réparer ou remplacer par un produit comparable de son choix, toute pièce ou produit expédié après le 1^{er} juillet 2001 qui ne peut être utilisé normalement à cause dudit défaut, sans aucuns frais pour l'acheteur original. Nos produits sont garantis pour un nombre déterminé d'années d'utilisation sur un quart de travail. La période de garantie sera réduite proportionnellement si les produits sont utilisés sur une période excédant l'équivalent d'un quart de travail de

quarante (40) heures par semaine. Les produits utilisés 24/7 ou dans les aires publiques à fort achalandage sont garantis 1 an à compter de la date de livraison. Cette garantie est le seul recours du client pour le ou les défaut(s) d'un produit. Cette garantie ne s'applique pas aux dommages encourus lors du transport. Artopex n'offre aucune autre garantie, que ce soit les garanties implicites de valeur marchande ou pour une utilisation spécifique autre que les garanties formelles décrites ci-haut. Il n'y a aucune autre garantie formelle ou implicite. Artopex ne sera tenu responsable d'aucun dommage direct ou indirect découlant du ou des défaut(s) d'un produit.

Collections	TakeOff Air Line Time Casiers	Genius Take Off Conférence Downtown mobilier collaboratif	Tables ajustables I Tables ajustables II	Réceptions
Garantie	À vie limité	À vie limité	À vie limité	À vie limité
Restrictions	10 ans Composantes électriques telles que : multiprises, branchements muraux, systèmes électriques, canalisations en métal, gaines de filerie, etc.	10 ans Composantes électriques telles que : multiprises, branchements muraux, systèmes électriques, canalisations en métal, gaines de filerie, etc.		5 ans Pièces et composantes mobiles ou sujettes à une forte usure telles que les niveleurs.
	5 ans Pièces et composantes mobiles telles que : coulisses, niveleurs, roulettes de caisson, pentures, etc. Les tissus standards Artopex (faisant partie des cartes Artopex en vigueur).	5 ans Pièces et composantes mobiles telles que : coulisses, niveleurs, roulettes de caisson, pentures, etc. Les tissus standards Artopex (faisant partie des cartes Artopex en vigueur).	2 ans Composantes électroniques et pièces mobiles telles que : moteurs, pattes, claviers, boîtiers de contrôle, filages, etc.	
	1 an Tissus non-standards.	1 an Tissus non-standards.		
Non couvert par la garantie	Produits C.O.M.	Produits C.O.M.	Tout produit qui a été modifié ou qui n'a pas été installé ou utilisé selon les directives d'installation d'Artopex.	Tout produit qui a été modifié ou qui n'a pas été installé ou utilisé selon les directives d'installation d'Artopex.
	Les ballasts et ampoules.			
	Tout produit qui a été modifié ou qui n'a pas été installé ou utilisé selon les directives d'installation d'Artopex.	Tout produit qui a été modifié ou qui n'a pas été installé ou utilisé selon les directives d'installation d'Artopex.		
NOKI	5 ans sur les pièces et 1 an sur la main d'œuvre.			

Garanties Artopex

Collections	Métal Métal Express	Axel Système Nano Take Off Système Uni-t	Chaises Multitâche et visiteur Fauteuils Lounge et sièges sur poutre Downtown fauteuil
Garantie	À vie limité	À vie limité	10 ans
Restrictions	5 ans Pièces et composants mobiles telles que : coulisses, niveleurs, roulettes de caisson et pentures, etc. Les tissus standards Artopex (faisant partie des cartes Artopex en vigueur).	10 ans Composantes électriques telles que : multiprises, branchements muraux, systèmes électriques, canalisations en métal, gaines de filerie, etc.	
		5 ans Pièces et composants mobiles ou sujettes à une forte usure telles que : le matériel de recouvrement et finis, les niveleurs et les coulisses. Les tissus standards Artopex (faisant partie des cartes Artopex en vigueur).	5 ans Pièces et composants mobiles telles que : roulettes, cylindres, bras, assises coulissantes, dossiers ajustables, têtes. Les composants de plastique. Les tissus standards Artopex (faisant partie des cartes Artopex en vigueur.)
	1 an Tissus non-standards.	1 an Tissus non-standards.	1 an Tissus non-standards.
Non couvert par la garantie	Tout produit qui a été modifié ou qui n'a pas été installé ou utilisé selon les directives d'installation d'Artopex.	Produits C.O.M.	Produits C.O.M.
		Tout produit qui a été modifié ou qui n'a pas été installé ou utilisé selon les directives d'installation d'Artopex.	Tout produit qui a été modifié ou qui n'a pas été installé ou utilisé selon les directives d'installation d'Artopex.
NOKI	5 ans sur les pièces et 1 an sur la main d'œuvre.	5 ans sur les pièces et 1 an sur la main d'œuvre.	

Garanties Artopex

Collections	Accessoires	Mute Box	Écrans de protection	Bureaux pour la maison	Produits non-standards pour toutes les collections
Garantie	À vie limité	2 ans	1 an	1 an	1 an
Restrictions	10 ans Composantes électriques telles que : multiprises, branchements muraux, systèmes électriques, canalisations en métal, gaines de filerie, etc.			La garantie couvre une utilisation résidentielle normale.	
	5 ans Pièces et composantes mobiles telles que : coulisses de support pour claviers, bras supports pour écrans plats, etc.				
		10 ans Le mobilier spécifié dans les Mute Box est assujéti à la garantie standard Artopex.			
Non couvert par la garantie	Tout produit qui a été modifié ou qui n'a pas été installé ou utilisé selon les directives d'installation d'Artopex.		Tout produit qui a été modifié ou qui n'a pas été installé ou utilisé selon les directives d'installation d'Artopex.	La garantie ne couvre pas les défauts résultant d'une utilisation commerciale, ne s'applique pas en cas de négligence, de mauvaise utilisation, d'abus, de modification de produits, d'accident et si l'entretien n'a pas été fait conformément aux recommandations disponibles sur notre site web.	Tout produit qui a été modifié ou qui n'a pas été installé ou utilisé selon les directives d'installation d'Artopex.
	Les ballasts et ampoules.				Les finis spéciaux appliqués aux produits Artopex.
NOKI	5 ans sur les pièces et 1 an sur la main d'œuvre.				1 an sur les pièces et la main d'œuvre.

Conditions Artopex

Prix et modalités de paiement

Les prix indiqués sont des prix de détail et sont sujets à changement sans préavis. Les prix n'incluent jamais l'installation et le transport. Les taxes sont en sus. Ces prix sont garantis 30 jours à compter de la date de la soumission et sont fermes et définitifs après l'acceptation de la commande. Les commandes sont facturées dès l'expédition et nos conditions sont : net 30 jours. Toute marchandise vendue par Artopex demeurera la propriété d'Artopex jusqu'à réception du paiement total. Artopex se réserve le droit de retarder ou d'annuler toute livraison se rapportant à un compte déficient, de même que de refuser toute commande provenant d'un distributeur dont le compte est déficient.

Commande

Artopex exige que toutes les commandes soient envoyées par écrit pour éviter les erreurs ou les répétitions de commandes. Le client est responsable de fournir les renseignements exacts au moment de la commande. Pour ce qui est des commandes comportant des données incomplètes ou incorrectes (choix de finis, de couleurs, etc.), le délai normal de mise en production s'appliquera seulement au moment de la réception des renseignements complets ou exacts.

Accusé de réception

Artopex confirme vos commandes par un accusé de réception qui décrit la marchandise à être livrée ainsi que la date où la commande est prête à partir (ce n'est pas la date de livraison). Cet accusé de réception lie les parties, le client assumant la responsabilité de vérifier l'exactitude du contenu de l'accusé de réception. Si l'accusé de réception comporte une erreur, le client bénéficie de 48 heures pour en aviser Artopex, et ce, par écrit. Après ce délai, des frais peuvent s'appliquer : voir « Modification et annulation ».

Entreposage

Artopex se réserve le droit de facturer aux clients des frais d'entreposage dans des cas spécifiques. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la politique d'entreposage à la page suivante.

Expédition

- A) Les prix sont F.A.B. usine et le transport se fait en port dû.
- B) Le transporteur est choisi par Artopex à moins d'indication contraire sur votre commande. Les marchandises sont remises au transporteur public en bonne condition : la responsabilité d'Artopex quant aux dommages ou aux pertes cesse dès que le transporteur prend possession de la marchandise. Les livraisons se font au quai de déchargement. Tous les quais doivent être équipés adéquatement pour recevoir un camion muni d'une remorque de 53' et le personnel nécessaire pour décharger la marchandise doit être fourni.
- C) Réclamations : Artopex n'est pas responsable des dommages survenant lors du transport ou l'entreposage des marchandises. C'est la responsabilité du client d'examiner la marchandise lors de la réception de celle-ci. Tout dommage ou manque doit être noté sur l'accusé de réception et signé par le représentant du transporteur. Omettre de décrire adéquatement un dommage ou une perte peut résulter en un refus du transporteur d'honorer la réclamation. C'est la responsabilité du client de s'informer sur les politiques de réclamation et de faire parvenir lesdites réclamations au transporteur.
- D) Si la commande est expédiée directement à votre client, vous devez faire vous-même les réclamations selon la procédure décrite ci-haut.

Retour de marchandise

- A) Aucune marchandise ne peut être retournée sans notre consentement écrit et selon nos instructions d'expédition. Si cette procédure n'est pas suivie, la marchandise ne sera pas acceptée à l'usine et sera réexpédiée en port dû sans autres formalités.
- B) La marchandise doit parvenir à nos usines dûment emballée et toutes les boîtes doivent mentionner clairement le numéro d'autorisation de retour.
- C) Les retours d'articles autorisés par Artopex sont sujets à des frais de 25 % en plus des frais de transport et de réparation s'il y a lieu.

Spécifications des produits

Artopex se réserve le droit de modifier les spécifications des produits, les matériaux, le design ou les accessoires sans préavis. Artopex se réserve également le droit de cesser la fabrication de tout produit en tout temps. Les produits, les accessoires, les choix de matériaux et de finis tels que décrits dans les listes de prix prévalent sur le contenu des brochures ou des dépliants. Les poids indiqués sur les listes de prix incluent l'emballage et sont approximatifs.

Politique des frais d'entreposage

Dans l'éventualité où vous devez reporter la date d'expédition prévue d'une commande prête à partir, un service d'entreposage temporaire vous sera fourni, si l'espace le permet, selon les conditions suivantes :

Pour toutes commandes :	
Période de grâce	• Trois premières semaines suivant la date d'expédition originale.
Frais applicables	• Frais de 0,5 % du total net de la commande par semaine subséquente. • Frais minimum de 100 \$ par semaine.
Facturation de la commande	• À la quatrième semaine de la date d'expédition originale.